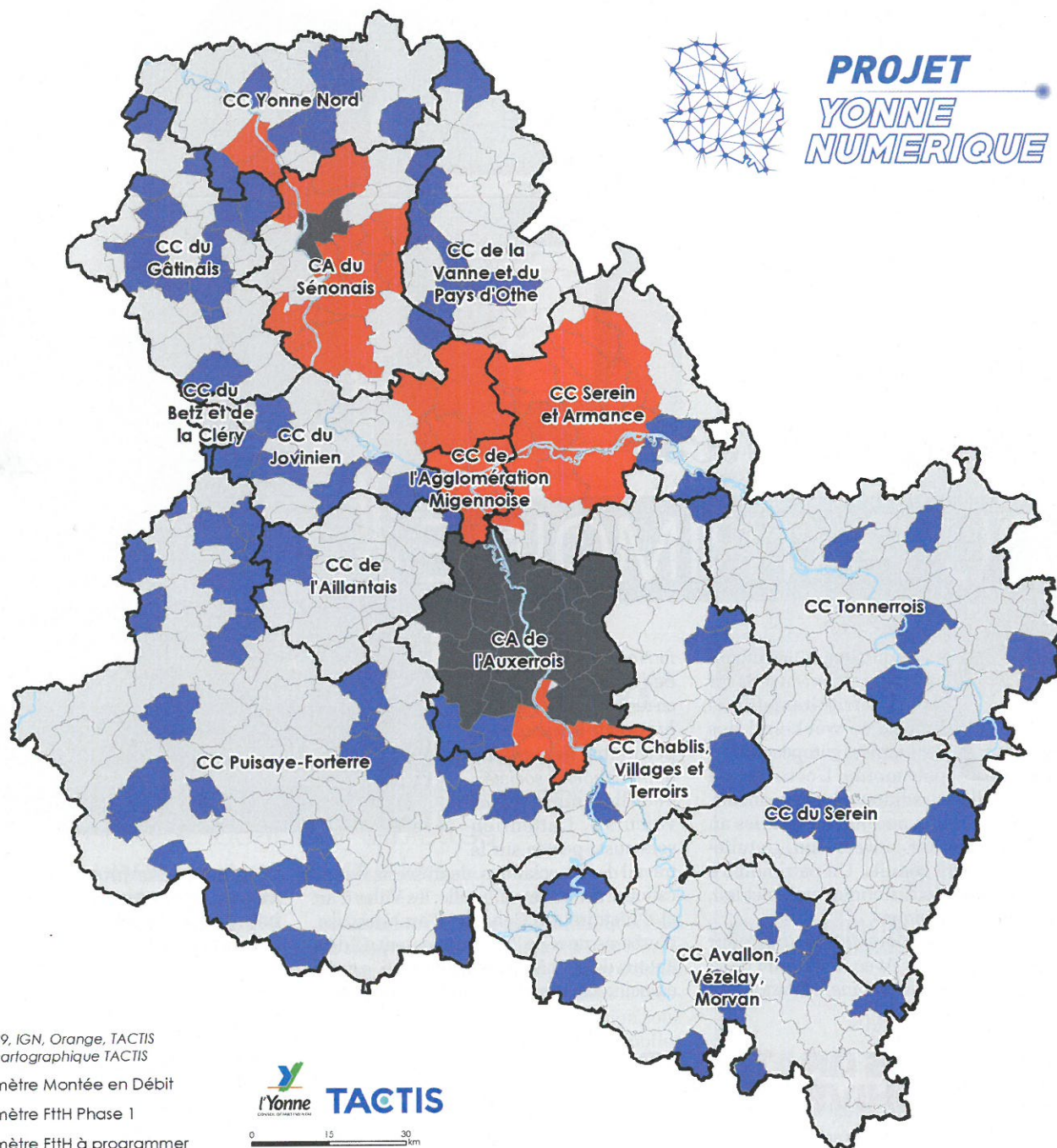


## PROJET YONNE NUMERIQUE



Sources CD89, IGN, Orange, TACTIS  
Réalisation cartographique TACTIS

- Périmètre Montée en Débit
- Périmètre FttH Phase 1
- Périmètre FttH à programmer
- Zones d'investissements privés

TACTIS

0 15 30 km

© Copyright - TACTIS - 2017  
© Copyright - IGN Paris - 2017

Département (soit 11,72 millions d'euros), 21 % par les EPCI (y compris les travaux FttH en complément de l'initiative privée sur l'Auxerrois et la montée en débit tranche conditionnelle), 23 % par la Région et 6 % par les fonds européens Feder. Le coût du projet global passe quant à lui de 200 à

170 millions d'euros : une baisse due à la possibilité de mutualiser des travaux et d'utiliser plus d'infrastructures existantes. Le Conseil départemental, en lien avec les communautés de communes, va maintenant définir le détail des étapes 2 (45 000 prises FttH supplémentaires pour 2025) et 3.

Mission Aménagement numérique : 03 86 72 85 72  
Par email : [ant@yonne.fr](mailto:ant@yonne.fr)

À retrouver sur [www.yonne.fr](http://www.yonne.fr) le guide « Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Yonne, pose de fourreaux par opportunité ».

### DES SOLUTIONS ALTERNATIVES COMPLÉMENTAIRES

Le Conseil départemental a actualisé son programme « inclusion numérique » à destination des habitants ou entreprises ne pouvant pas bénéficier d'un débit d'au moins 3 Mégabits/seconde par une solution filaire. L'aide est dorénavant accessible à toutes les solutions satellitaires et hertziennes, WiFi, WiMAX, 4G fixe... Le Département prend en charge l'achat et l'installation du matériel à hauteur de 80 %, plafonné à 320 €. En conformité avec les exigences du Plan France Très haut débit, aucune aide n'est accordée en zone de déploiement opérateurs, c'est-à-dire l'Auxerrois et la ville de Sens, ni sur les zones de déploiement de l'étape 1 du projet Yonne numérique.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Zone d'intervention publique du projet Yonne numérique : 408 communes non ciblées par les opérateurs privés, concentrant 170 000 locaux existants. 71 % représentent des locaux individuels, 16 % des locaux collectifs, 4 % des locaux professionnels (dont 567 points hauts et 844 sites publics), 8 % des locaux mixtes.